



VIRE!

## National

Pass et suspensions  
Revalorisations Ségur 2  
Variant politique

## Local

Nouveaux services  
Nouveaux Directeurs  
Bonne rentrée

## Vos droits

Avancements  
ASA  
Heures sup' majorées

## Actualités

04. Héros déchus
05. Vaccination ou suspension
06. Macronvirus
07. Bon sens
08. Un pass qui divise
09. Ségur volet 2
10. Une bonne récup' avant la reprise
11. Quand il faut assumer ...
12. Nouveaux directeurs
13. Nouveaux services
14. La CGT mobilisée

## Vos droits

16. Avancements / droits crise COVID

### Cette page est la vôtre

17. Hommage
18. Paroles de soignants (ASE)
19. Paroles de soignants (psychologue)

### Coin des instances et réunions

20. Conseil de Surveillance du 24 juin 2021
21. Ordre du jour instances d'octobre 2021
22. Commission de Formation / Procédure AT

### Dernières brèves

23. Travaux / création de postes

La CGT du CPN tenait son assemblée générale de rentrée le 14/09/2021.

Moment important dans la démocratie syndicale car sans les remontées de terrain, nous avons plus de difficultés à affronter Direction, ARS et autres destructeurs de notre hôpital, du soin et du service public en général.

Ces dernières années ont été éprouvantes pour tous.

La CGT du CPN n'a jamais lâché la lutte, peu importe la forme que celle-ci a pu prendre du fait de la crise sanitaire.

Notre équipe n'a eu de cesse d'acculer la Direction dans ses retranchements pour la pousser à prendre position et obtenir peut-être de maigres résultats mais ô combien essentiels pour bon nombre de collègues (application des ASA, protection des cas contact, paiement des heures supplémentaire...)

Nous avons multiplié les droits d'alerte CHSCT, les écrits à l'ARS et à l'inspection du travail.

Nous avons enfin réussi à faire rentrer la Direction dans un processus de prise en charge des RPS sur notre établissement. Même si ce dossier n'est pas encore finalisé, notre pugnacité a fini par payer.

Nous n'avons pas lâché les prérogatives du CHSCT et ce malgré les réticences de la Direction et des autres camarades. Nous avons poursuivi le secrétariat, les enquêtes, les inspections CHSCT, les réalisations des PV de l'instance, le renouvellement du Règlement Intérieur, les tentatives d'unité avec les autres syndicats.

Tout cela a également pu permettre des améliorations des conditions de travail de nos collègues (CSAPA, Unité A, ELIOR notamment...)

Nous multiplions en ce moment les accompagnements d'agents dans des situations de plus en plus difficiles (qui ne vont pas s'améliorer d'où l'intérêt d'un syndicat fort).

Nous continuons notre travail d'information et notamment la Gazette tant appréciée.

Les plus grandes difficultés rencontrées sont dans la capacité d'inertie de cette Direction qui à l'image du gouvernement multiplie les réunions de travail, fait des sourires et des courbettes. « Je vous ai lu » « Je vous ai entendu » et derrière rien ou tout se fait de manière unilatérale sans concertation et en imposant.

Ne pas oublier Notre force : on leur fait peur, on ne rompt pas et on est à vos côtés !

C'est d'ailleurs le message qu'a entendu porter la délégation qui a envahi la Direction le 14/09 après-midi pour déposer une motion !

Le secrétaire, Cédric ROUX

Jacques BRIMONT, Emmanuel FLACHAT, Cédric ROUX, Vanessa JUPPONT, Stephan JACQUOT et Audrey DESBROSSES ont participé à la création de ce nouveau numéro.

N'hésitez pas, vous aussi à prendre votre stylo pour écrire un article ou à nous en suggérer un !  
tél : 51-93 / fax : 51-92 / mail : [cgt@cpn-laxou.com](mailto:cgt@cpn-laxou.com) / Site internet : [www.lacgtducpn.com](http://www.lacgtducpn.com)

## Héros hier, hors-la-loi aujourd'hui !

12 juillet 2021, le président de la Macronie l'annonce : contre toute attente, le pass sanitaire entrera bel et bien en vigueur.

Dans les restaurants et lieux de loisirs pour commencer, puis partout jusqu'aux portes de l'hôpital.

Avant même la publication des décrets, les ARS se hâtent, les directions d'hôpitaux pour la première fois les devançant... Emboitant le pas à celle du CHRU, le CPN sera prêt en 2 semaines à embaucher 29 vigiles... euh pardon agents d'accueil (ou pas) et d'orientation. Les points de contrôles partout pullulent : « halte QR codEE bitte !!! » l'accès aux soins, les visites aux malades sont maintenant conditionnées à une totale soumission à l'exécutif.

Au diable la communauté scientifique, le président sait, les Directions appliquent et la communauté médicale abdique.



Finis donc les applaudissements de 20h à ces héros du quotidien, ces premiers de corvée qu'on devait extraire de la loi des marchés.

Les fermetures de lits, de services, d'urgence, d'hôpitaux, elles, reprennent de plus belle.

Les plans blancs fleurissent dans bon nombre de régions. Ces déclenchements permettant aux courageux directeurs d'établissement de s'affranchir de certaines règles de gestion du temps de travail : heures supplémentaires dé plafonnées, rappels sur repos ou congés... compensant ainsi la surcharge d'activité liée au covid... non toujours pas !!! Ce ne sont ni plus ni moins que des plans de dégradation de l'offre de soins. En effet, malgré des fermetures temporaires de services (non essentiels !!??), il n'y a plus assez de soignants pour permettre le fonctionnement des unités de soins (urgences, chirurgie, médecine, réa et soins intensifs, consultations ...).

Et sur le CPN alors... ???

**Tout va bien** puisque la Direction des Soins a même le luxe d'envoyer des infirmiers aux Antilles, à l'agonie. Que reste-t-il des appels à solidarité envoyés dans les unités ambulatoires pour renforcer les unités d'hospitalisation en proie à de l'absentéisme plus important chaque été ??

**En plus des congés annuels (certains agents n'ont pas pu bénéficier des 3 semaines consécutives estivales pourtant garanties par le décret 2002-9 du 4 janvier 2002), pleuvent les arrêts de travail liés à l'épuisement et les Accidents du travail liés eux aux conditions de travail déplorables, voire à la violence, directement imputable aux conditions fournies par nos chers directeurs et têtes pensantes.**

Le 4 avril 2020 pourtant, en pleine crise sanitaire, le président de l'AFDS (Association Française des Directeurs des Soins) bien connu sur le CPN puisqu'il y exerce comme directeur de soins, saluait « la ressource puissante que constitue les soignants qui font preuve d'efficacité, de détermination et de courage » allant même jusqu'à dire tout simplement « il y a de la fierté à encadrer de telles équipes » ! Quelle reconnaissance !!!

**Alors pensez-y pendant votre arrêt de travail pour épuisement ou pour violence physique, votre Directeur des Soins est fier de vous !!!**

## Héros hier, hors-la-loi aujourd'hui ! (suite)

Enfin l'était... aujourd'hui finie la crise sanitaire (enfin théoriquement) puisque c'est bien dans le cadre de la sortie de crise sanitaire que l'exécutif a mis en place le pass sanitaire et l'obligation vaccinale pour tous les agents de la fonction publique hospitalière. Et c'est avec empressement toujours que celui qui était si fier de vous, de nous, va pouvoir se passer de nos services si pass nous n'avons pas ou ne voulons pas brandir pour avoir accès au travail.

**Plus complexe est l'obligation vaccinale, mais même sentence pour les réfractaires qui seront mis à pied après avoir éclusé leur reliquat de repos (CA, CET, RTT, HS). La Sécurisation des soins avant tout... Comme dit l'adage, mieux vaut tard que jamais. Mais, sécuriser les soins ne passerait-il pas par des effectifs décents ?**

Sans masque puis obligatoire, sans test puis test systématique, testé positif mais au travail si sans symptômes... autant d'ambivalence, d'aberrations, d'absurdité relayées et déployées à vitesse pas toujours égale (note d'info immédiate après décret raccourcissant liste des facteurs de vulnérabilité, par contre, plusieurs rappels de la CGT ont permis une communication sur la décision du conseil d'Etat d'annuler ce décret).

**Hier héros envoyés au front sans matériel mais applaudis, aujourd'hui parias responsables des chaînes de contamination mais privés de leurs libertés individuelles. Si hier nous n'avions pas le droit d'avoir peur, d'être protégés pour pouvoir soigner et ainsi protéger nos familles, aujourd'hui, nous n'avons plus le droit d'exercer sans nous soumettre totalement à ceux-là même qui n'ont pas su nous protéger depuis plus de 18 mois.**

**La CGT dénonce cette nouvelle mesure de compression des effectifs dans un contexte de pénurie et de souffrance sans précédent.  
NON à la suspension ! NON au pass licenciement !**

S.J.

## Position CGT

**Dès les 1ères annonces sur le pass sanitaire et l'obligation vaccinale des soignants, la CGT a été claire : le message du gouvernement est un très mauvais signal adressé aux professionnels et à leurs patients. Cette vision coercitive et répressive pour mieux chercher à masquer la responsabilité de ce gouvernement dans la crise actuelle, ne trompe personne.**

**Si la CGT n'est pas contre la vaccination, elle plaide pour « convaincre sans contraindre »  
*Aujourd'hui, l'Hôpital Public est à genoux et a besoin de tous ses personnels !***

Après le rejet de tous les recours juridiques possibles (Conseil Constitutionnel), la CGT du CPN, avec son Union Syndicale Départementale Santé, est allée rencontrer l'Agence Régionale de Santé pour tenter d'obtenir des assouplissements. Nous avons également interpellé la Direction du CPN pour demander de ne pas sanctionner les professionnels non-vaccinés par une suspension qui serait préjudiciable à tous. Rien n'y a fait ! « La loi, c'est la loi ! » sera la réponse. Même nos propositions de télétravail auront été balayées d'un revers demain.

COMMENT RECRUTER  
LES SOIGNANTS ?



**Au 23/09/2021, le DRH annonçait que 190 agents n'avaient toujours pas transmis leurs justificatifs de vaccination. Il affirmait que des contrôles étaient en cours et qu'en cas de violation de la loi, il y aurait suspension immédiate voire même dépôt de plainte contre l'agent. Des collègues sont pour l'instant mis en congés ... Dans le même temps, VERAN se félicitait d'avoir suspendu seulement 3 000 soignants (pour combien de désabusés qui ne tarderont pas à quitter le navire au cours des prochains mois ?)**

## Variant, mutant : quel traitement ?

Emmanuel Macron, notre Président de la République est un variant à lui seul. Il est capable de changer d'attitude, de comportement en fonction des circonstances !!!

Souvenez-vous de sa mine grave aux premières heures de l'épidémie qu'il a été capable de changer en un regard ferme et combatif, véritable chef des armées qui déclare la guerre au virus.

Il a plus tard endossé le rôle de l'homme admiratif des soignants, véritable humaniste en soutenant l'Afrique et promettant la mise au rebus de ses réformes néo capitalistes agressives et inégalitaires.

Une fois le coup de grisou passé, les morts et le désastre sanitaire calmés, il s'est présenté en véritable libérateur, levant les contraintes que lui-même avait imposé pour permettre au peuple de se déridier pendant l'été 2020.

C'était sans compter le retour implacable des ennuis avec le manque de lits et de personnel où, bien désolé, il s'est vu obligé de reprendre les mesures de confinements.

Et puis, plus récemment, le voilà avec son regard le plus sombre et son visage le plus déterminé pour imposer un pass sanitaire aussi dangereux en termes de libertés individuelles qu'incendiaire pour diviser la population et risquer de monter les uns contre les autres !

Sur ce dernier point, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer le tour de vis de trop, mettant en avant des lois liberticides et un virage despotique.

La boîte de Pandore est en effet ouverte libérant les odeurs les plus nauséabondes des profondeurs de ce qu'un être humain peut avoir.

C'est pourtant sans doute sa véritable personnalité qui peut enfin s'exprimer avec l'aide de cette pandémie qui ne fait que trop durer.

Depuis son élection, il tentait pourtant de ne pas exposer au grand jour ses véritables ambitions à l'instar d'un Sarkozy décomplexé et fantasque.

Tel ce satané virus, notre Président est capable de muter pour contourner les tentatives d'éradication. Il faudra peut-être plusieurs rappels pour se débarrasser au plus vite de ce tyran néo libéral aux apparences trompeuses.

Parfois invisible, la menace plane pourtant et ses conséquences pourraient être catastrophiques. A l'approche de la prochaine élection présidentielle, il est aussi dans le rôle de la CGT de sensibiliser aux risques à venir et de tenter de peser pour d'autres choix !

JB

## Accueil et désorientation

Au CPN, on sait accueillir !

**Qu'il est malheureux de constater à quel point la réflexion n'a plus sa place au CPN. Il est apparemment dorénavant obligatoire de suivre une procédure QUALIOS ou un ordre et ATTENTION, les prises d'initiatives, de bon sens, ..., n'ont plus leur place !**

**Et c'est ainsi que de nouveaux collègues prennent leur poste : les agents d'accueil et d'orientation arrivés dans l'urgence qu'on connaît.**

**La CGT est très vite alertée par des collègues scandalisés que ce soit sur certains CMP ou sur LAXOU.**

**Tous nous décrivent des agents debout à l'extérieur quelle que soit la météo mais quand même avec un beau gilet orange et un téléphone. D'autres sont dans des couloirs sombres de CMP, ... ils sont tous travailleurs isolés... !**

Et que fait l'encadrement de proximité ?

**Certains ne leur offriront même pas une chaise car ... ils n'ont pas reçu de procédure écrite de la part de la Direction ou parce que la fiche de poste ne le stipule pas !?**

**Hé oui, il n'y avait rien sur QUALIOS, rendez-vous compte : la Direction aurait quand même pu faire l'effort de rajouter un 1 634<sup>ème</sup> document pour aider un peu !!! (il y a effectivement 1 633 documents dans QUALIOS selon le dernier CPN Infos)**

Heureusement qu'en attendant, certains agents plein de bon sens et d'empathie auront pu leur proposer des solutions (chaises, parasols, ...)

**Il faudra que la CGT mette le nez de la Direction dedans et argumente pour leur faire comprendre qu'il était inadmissible que pour un même poste, il y ait des conditions de travail diamétralement opposées en fonction des sites (certains agents disposent au mieux d'une chaise pendant que d'autres ont un Algeco climatisé avec coin cuisine !)**

C'est ainsi qu'un Algeco sera installé « en toute hâte » devant l'entrée de notre vénérable hôpital !

Pour un accueil enfin digne de ce nom !

CR



## Restriction d'accès aux soins, bof !

Suite à l'annonce du gouvernement de mettre un pass sanitaire à l'entrée des établissements de santé, la CGT du CPN a tout de suite alerté la communauté médicale afin de lui faire part des craintes que nous avons quant à l'accessibilité aux soins et afin de connaître leur positionnement.

A notre initiative, une rencontre a eu lieu avec la présidente de la CME, le Docteur PICHENE et son vice-président, le Docteur KABUTH, le mardi 10 août 2021.

Leur position a été claire : les médecins sont favorables à leur grande majorité au pass sanitaire. Ils justifient leur position sur le fait qu'ils ont pour mission de protéger les patients et la population de la COVID et ce quelles que soient les restrictions.

La CGT a rappelé qu'il n'était pas envisageable que nos patients, déjà fragilisés par la pandémie et par les différents confinements successifs, ne bénéficient pas de l'ensemble des soins proposés.

La CGT dénonce cette mise en place qui risque de rompre le lien thérapeutique qui met parfois de nombreux mois voire années à se construire et souhaite que la communauté médicale soit vigilante à cela.



La présidente de la CME nous indiquera que la plupart des patients quelle que soit la validité de leur pass, sont reçus actuellement en consultations. Elle précise d'ailleurs que quand cela n'est pas possible, la téléconsultation peut être proposée. La CGT rappelle toutefois qu'au-delà du pass sanitaire, l'analyse clinique reste primordiale (symptômes, contact avec personne à risques...) et demande à ce qu'un rappel concernant cet aspect soit fait.

Concernant l'obligation vaccinale, le message de la CME est clair : « *quand on est soignant, on doit protéger les autres, on se vaccine !* »

Le Docteur PICHENE précisera que l'ensemble des médecins sont pour le vaccin, hormis 2 ou 3 jeunes médecins s'interrogeant sur les risques lors d'une grossesse.

VJ et AD

### Extrait du serment d'Hippocrate :

« *Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.*

*Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.*

**Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité** ».



## Le Ségur ne vaut pas reçu pour solde de tout compte

Le gouvernement se félicitait cet été de toutes les améliorations apportées depuis le Ségur, signé il y a un an !

Pour la CGT, nous ne sommes toujours pas quitte !!!

Le Ministère de la Santé a beau organiser des visio-conférences et nous matraquer de communiqués de presse et interviews, la réalité du terrain ne trompe pas.

Un an après, on patine toujours pour avoir du personnel et maintenir des services ouverts !

La fuite des personnels est toujours bien présente (et ce n'est pas la suspension des collègues non-vaccinés qui va arranger les choses)

De nombreux postes sont vacants et aucune réelle mesure incitative n'est mise en place pour tenter d'attirer vers nos métiers ou a minima de retenir les professionnels en poste.

Alors certes, le **Ministre de la Santé et ses Agences Régionales de Santé vous diront le contraire** car ils ont leur propre vision de ce qu'est l'attractivité d'un métier !

Pour preuve, la récente instruction parue le **26 juillet 2021 sur ce thème** :

- **reconduction des mesures permettant de majorer les heures supplémentaires,**
- **possibilité d'annualiser le temps de travail (entre 32 h et 40h selon la charge de travail),**
- **réduction de la durée de repos quotidien à 11h,**
- **généralisation des dispositifs de type Hublo (ex Whoog),**
- **prime à la qualité du service rendu et valorisant l'engagement d'équipe, ...**

Concernant les revalorisations salariales pour TOUS, le **gouvernement se refuse toujours à augmenter le point d'indice.**

**Les agents de catégorie C seront augmentés mais pas énormément (8 à 10 points en moyenne soit 40 € environ)**

**Les aides-soignantes intégrant la catégorie B ne gagneront finalement que 14 points d'indice en moyenne (soit 56 € environ)**

**Les autres mesures de revalorisations salariales dites Ségur volet 2, au 1er octobre 2021, continueront à écarter de nombreux professionnels (administratifs, ouvriers, techniciens, psychologues, assistantes sociales, ...)**

*N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les nouvelles grilles ainsi que des explications quant aux reclassements à venir, tout en sachant qu'il y aura du retard.*

*Contactée par la CGT, la DRH nous a confirmée qu'elle ne serait pas prête pour la paie du mois d'octobre et qu'il fallait d'abord s'occuper des avancements de grade de l'année 2021.*

Pour la CGT, il est clair que le gouvernement comptait avec ce Ségur éteindre le feu de la colère des soignants (les bâillonner ?), fortement mobilisés en 2019 avant que nous ne soyons percutés de plein fouet par cette crise sanitaire.

Aujourd'hui, la perte de sens et le manque de reconnaissance accélèrent encore plus les défections au sein de l'Hôpital Public.

Il y a urgence à réagir pour éviter la fermeture de nouveaux lits, services ou urgences de proximité (comme cet été, sur Toul et Briey)

La CGT poursuivra inlassablement la lutte mais ne se contentera pas de ce Ségur qui en a bernés beaucoup ...



## Été pourri, rentrée ... pourrie ???

Traditionnellement, à cette époque, la CGT dresse le bilan de l'été et les perspectives pour la rentrée.

**Cette année, côté météo, pas d'été caniculaire (c'est rien de le dire !) mais de grosses tensions dans les effectifs.**

**Un été catastrophique selon les aveux de la Directrice, c'est dire !**

La Direction n'avait pourtant rien caché dès le début des vacances : pas moyen de recruter les mensualités de remplacement attendues dans les services ! Un signe qui démontre une bien belle attractivité pour notre établissement.

Résultats : **une belle désorganisation et de nombreux collègues qui ont dû raccourcir leurs congés d'été en dépit de l'embauche de collègues retraités !**

**Qu'à cela ne tienne ! Alors que les effectifs étaient à flux tendu, les sollicitations de la Direction ne manquaient pas pour aller aider à tenir le centre de vaccination Tour Marcel Brot (besoin de 4 IDE par jour) ou à aller aider aux Antilles.**

Dans ce contexte de crise, est-ce réellement le bon moment et rendre service que de faire jouer la solidarité ou d'aider MACRON à tenir son pari des 50 millions de vaccinés à la rentrée ? Pourquoi ne pas demander aux cadres de santé qui après tout sont aussi des soignants ?

Toutes ces questions nous sont fort justement remontées et ont de quoi interroger sur le sens des réalités de cette Direction d'établissement ...

**Après cet été fort peu récupérateur, la rentrée (outre le contexte d'obligation vaccinale) ne s'est pas mieux déroulée.**

**La CGT a alerté la Direction de nombreux doublements de postes (notamment sur l'Unité 6) mais comme à son habitude, la Direction a refusé d'expliquer pourquoi elle avait été conduite à violer la loi et à mettre en danger le personnel en leur faisant dépasser la durée légale de travail quotidien !**

Amusant (ou pas) de voir que cela ne perturbe personne dans ce sens alors qu'un soignant qui ne respecte pas la loi est de suite montré du doigt et sanctionné ! 2 poids, 2 mesures !!!

**Et côté lits, là encore, le CPN est à la peine : le BPEAS a confirmé que le weekend des 19 et 20 septembre, l'ensemble des unités d'hospitalisation était en surnuméraire patients à +1 voire +2 lits (avec des accueils en chambre d'isolement porte ouverte).**

**Quand la CGT réclame la réouverture de lits et des créations de postes ..., la Direction préfère relativiser (voire cacher) et communiquer à sa sauce.**

Extrait du CPN Infos du 2/07/2021 - éditio de Mme Olivia DESCHAMPS nous souhaitant un bel été :

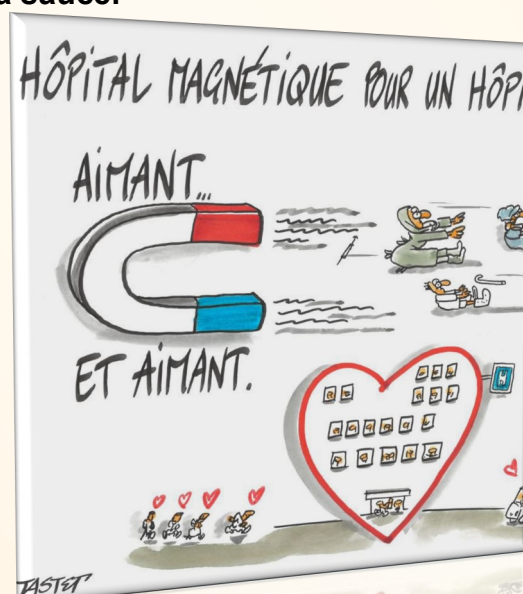
« L'année 2020 se termine sur un résultat excédentaire et l'augmentation des effectifs. »

[...]

« La dynamique de projets dans laquelle le CPN est inscrit depuis plusieurs années crée de nouveaux besoins en matière de ressources humaines, ce qui constitue une priorité de l'établissement »

Joignons les actes aux mots ... !

EF



**ASSUMEZ !**

Constater n'est pas assumer !

**Depuis des mois, notre aimable Direction se lamente sur la pénurie de personnel et l'extrême tension grandissante sur les lits et la sursaturation des CMP.**

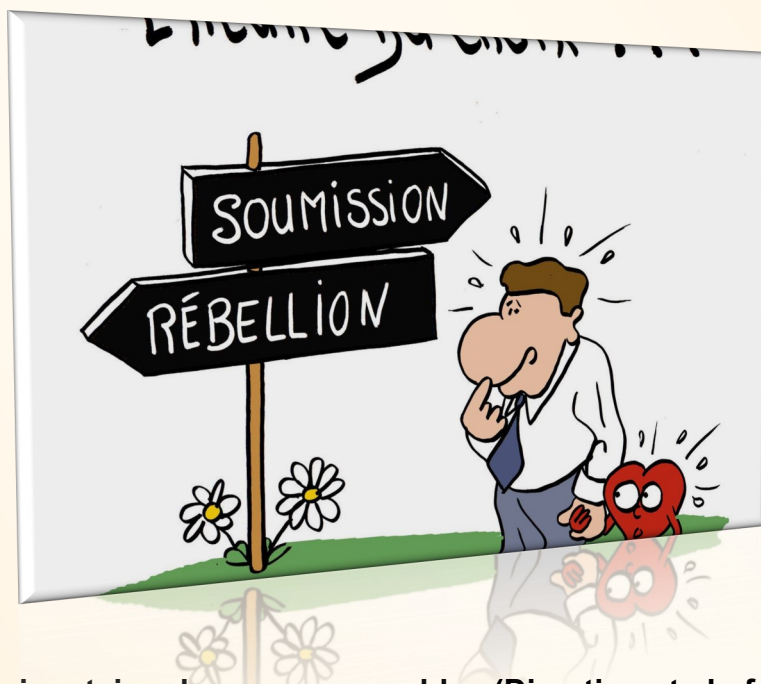
Les visages sont tendus, les mines sont déconfites, le désespoir semble avoir envahi toute cette équipe de Direction. Elle pourrait presque faire pitié.

A l'image de Macron, elle est capable d'affirmer sans sourciller que sa politique dans la gestion fonctionnelle de l'offre de soins n'est pas un échec.

**Cette Direction semble avoir oublié que depuis 15 ans, sa politique acharnée et organisée de destruction de l'hôpital public à grands renforts de management agressif autoritaire et infantilissant vise à vider le CPN de son personnel.**

Le but recherché fonctionne, les agents souffrent et au final fuient notre hôpital.

Cette tendance encouragée par les Ministres de la Santé des différents gouvernements a été suivie au CPN comme dans bon nombre d'hôpitaux. Le leitmotiv était de transformer l'hôpital en entreprise et de « dégraisser » au maximum les effectifs pour livrer ensuite des pans entiers du secteur public hospitalier aux convoitises des grands groupes privés de santé.



**Entendre aujourd'hui certains de ces responsables (Direction et chefs de pôle) se plaindre de la situation catastrophique actuelle est presque insupportable, assurément indigne.**

*Peut-être qu'une bonne dose de thérapie d'acceptation et de mindfulness leur permettrait de prendre conscience des erreurs commises et entamer enfin un processus de guérison et de rédemption voire d'opérer un véritable changement de cap managérial ?*

**Au lieu de faire porter le chapeau du possible désastre à venir sur le CPN aux agents et parfois aux patients (avec comme cerise sur la gâteau, l'ouverture de la clinique privée CLINEA sur TOUL, qui commence à recruter 80 personnes dès octobre-novembre 2021), Mesdames et Messieurs les grands décideurs, il est grand temps de prendre enfin vos responsabilités.**

Assumez et maintenant, changez de cap comme vous le demande la CGT depuis des années !

JB

## Nouveaux directeurs

**La CGT tient à travers cette gazette et dans un esprit de bienveillance et d'intégration, à souhaiter la bienvenue à notre nouveau DRH : Monsieur Sébastien PECKER.**

Nous espérons qu'il arrive en grande forme et qu'il est aussi efficace que ces collègues le vantent, au vu du nombre considérable de dossiers RH en attente ou à débiter.

Nous souhaitons également que face à un établissement excédentaire comme le CPN, il ne lui prendra pas l'idée de s'inspirer des reculs sociaux sans précédent mis en œuvre dans son ancien établissement : suppression de jours de congés locaux et de RTT par exemple ...

Sinon, il trouvera la CGT sur sa route.

La CGT l'a toujours dit et le réaffirme, le GHT c'est à terme, une méga fusion d'établissement avec un seul chef à bord : le CHRU.

**Comme nos voisins lunévillois ou mussipontains, nos Directions se retrouvent de plus en plus gérées par d'anciens sous directeurs du CHRU de NANCY.**

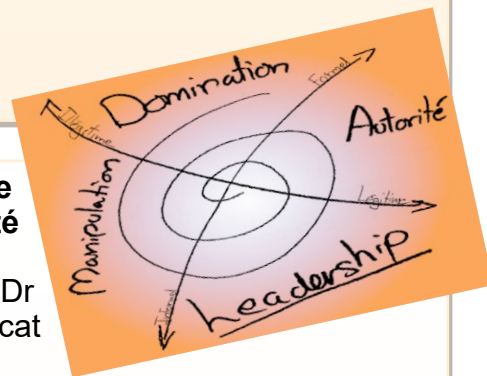
**Pour rappel, au CPN, nous avons déjà en provenance directe du CHRU de NANCY :**

- une directrice générale et sa directrice de site,
- le DRH et son adjoint,
- 2 ingénieurs et plusieurs responsables techniques, ...

**La CGT vous laisse en penser ce que bon vous semble mais attention à ne pas nous laisser acculturer par notre grand voisin.**

A chacun ses spécificités et sa raison d'être ... , ne l'oublions pas !

CR et EF



**La CGT du CPN a eu l'immense honneur de rencontrer le nouveau directeur territorial de l'Agence Régionale de Santé en charge de la Meurthe-et-Moselle (DT 54).**

**Monsieur Franck GEROLT**, a pris la succession de Mme le Dr Eliane PIQUET qui était toujours prompte à recevoir notre syndicat avec le sourire et la plus grande amabilité.

Nommé par le gouvernement notre nouveau directeur territorial a tout d'un grand humaniste.

**Ancien directeur d'une maison de retraite KORIAN, il a été auparavant directeur d'exploitation pour le groupe SOS SANTE.**

*Ce groupe SOS a tout pour plaire : il se présente comme une structure non lucrative qui affiche cependant un budget d'un milliard d'euros. Ce pactole s'est construit par la filialisation de nombreuses associations (Avec de l'argent qui provient principalement de fonds publics des collectivités locales, de la CPAM ou de l'Etat). Son grand patron, Monsieur Borello, numéro 2 du bureau exécutif de LREM est d'ailleurs un très proche conseiller d'Emmanuel Macron. Cela lui permet de pouvoir placer quelques amis sur des postes stratégiques dans le but de rattacher de plus en plus de structures à SOS santé.*

**Sans cibler ou accuser qui que ce soit, la CGT du CPN se demande tout naturellement comment ce nouveau directeur territorial, issu du privé, va pouvoir gérer en toute indépendance et impartialité l'offre de soins en psychiatrie sur notre département ... !?**

Lorsqu'on a appris à utiliser les impôts et cotisations sociales du bas peuple pour les transformer en or, il faut un véritable sursaut et une prise de conscience pour reconsidérer son travail. Il n'est cependant jamais trop tard pour changer.

Avec l'ouverture imminente de la clinique privée de psychiatrie de Toul, nous comptons sur ce Directeur pour faire preuve d'autorité et d'humanisme pour protéger notre Hôpital Public face à cet ogre capitaliste qu'est le groupe CLINEA.

**La CGT du CPN compte sur tout le soutien du DT 54 pour permettre au CPN de réouvrir des lits, des services, des CMP de proximité, de relancer l'attractivité pour recruter des agents et d'offrir des soins publics de qualité aux usagers.**

JB

## Nouveaux services et prestations

### Le CLIP Ados

Quel bonheur de visiter ce service CLIP Ados (**Centre de Liaison et d'Intervention Précoce**)  
 Les locaux sont superbes, le mobilier également mais tout ceci n'est pas géré par le CPN mais par la maison des ados (rue François de Neufchâteau à NANCY)  
 Il s'agit d'une **petite équipe dont la file active est moindre car très intensive**, les patients ont la possibilité d'appeler leur référent à tout moment des heures ouvrables.  
 La charge mentale que cela peut engendrer est prise en compte, ces agents bénéficient de multiples réunions et formations locales, nationales et internationales.  
**Ces postes sont réservés à des case managers ou des IPA, ceci est le seul « point noir » identifié pour l'instant par la CGT dans ce type de nouveau projet.**  
**Ce projet a été financé pour 3 ans dans le cadre d'un appel à projet destiné à prendre en charge plus en amont les troubles psychotiques du jeune public.**  
 Une fois n'est pas coutume, la CGT salue donc l'ouverture de ce nouveau service du CLIP et leur souhaite le meilleur. Si seulement nos agents du CSAPA avaient les mêmes conditions de travail (un agent de ce service a plus de file active que le CLIP mais la Direction semble s'en contenter)  
 Que diraient ces collègues de l'addicto envoyés dans des locaux miteux sur le Lunévillois, en découvrant ces différences de traitement et d'exercice ?

**La CGT du CPN milite pour que cette qualité de travail au CLIP soit identique sur l'ensemble des postes du CPN, pour qu'enfin les soignants retrouvent du sens au travail, qu'ils bénéficient de moyens humains et matériels à la hauteur et enfin pour qu'il soit reconnu que tout IDE est capable d'effectuer des missions équivalentes à celles d'un case manager (non reconnu en France) ou d'un IPA (si on excepte la possibilité de prescrire)**

CR

### La cafétéria

Que de joie de voir enfin aboutir ce projet vieux de 10 ans ! **Nous pensions enfin pouvoir reclasser des personnels sur ce site comme promis par notre ancien Directeur mais NON !**  
 Une **convention avec l'AEIM** a été signée par notre nouvelle Directrice puis l'AEIM a sous-traité à APPS, habitué à gérer ce genre de structure en employant des travailleurs handicapés.  
 L'ouverture au 30/08/2021 qui devait être reportée (promesse de notre Directrice) aura finalement lieu : les flyers étaient déjà imprimés et l'info passée sur le Facebook CPN !!!  
**La CGT qui avait pourtant demandé, depuis le mois de mars dernier, une inspection avant ouverture a donc tapé du poing sur la table pour aller vérifier avec le CHSCT de l'AEIM les conditions dans lesquelles vont devoir travailler les personnels sur la cafétéria.**

Et là, surprises lors de l'inspection du 3 septembre 2021 :

*Ouverture sans passage réglementaire du SDIS (les pompiers viennent normalement vérifier que tout est aux normes), sans mise en place d'un Document Unique (qui recense tous les risques professionnels possibles et permet des préconisations pour les minimiser), sans plan de prévention (pourtant promis à la CARSAT en CHSCT), sans formation et/ou sensibilisation au milieu psychiatrique (Pour le responsable « c'est la même chose qu'en ESAT », voilà, voilà...)  
 Du personnel qui travaille sans masques, charlottes et gants, des alarmes silencieuses qui clignotent (groupes frigorifiques ? le gérant et les salariés n'en savaient rien !)  
 Et cerise sur le gâteau, nous apprenons que pour débiter et suivant l'activité, les personnels se retrouveraient régulièrement seuls ... ! Enfin, 3 agents pour 10h/jr et ce 7jrs/7, il ne faut pas être un expert pour reconnaître que ce n'est pas suffisant et qu'il manque au moins 1 personne. De là à dire que c'est de l'exploitation, il n'y a qu'un pas surtout quand le responsable de la cafétéria nous explique qu'il faut d'abord que l'activité soit suffisamment étoffée avant d'embaucher plus de personnels (pour info, l'AEIM table sur un chiffre d'affaires de 120 000 € par an !)*

**La CGT du CPN finira par obtenir de la Direction du CPN et de l'AEIM l'engagement qu'une formation de type OMEGA soit rapidement mise en place et que les agents de sécurité du CPN interviennent en cas de problème (violences, malaises, ...)**

CR et EF

## LA CGT DU CPN DANS LES MOBILISATIONS

La CGT du CPN, avec l'Union Syndicale Départementale CGT Santé Action Sociale 54, toujours présente aux côtés des personnels et résolument engagée pour défendre l'Hôpital Public !

Manque de budget, discriminations, reconnaissance, salaires, manque de personnels : tous solidaires et en lutte !!!



### Journée régionale de mobilisation dans la Santé le 15 juin 2021

Une soixantaine de collègues se sont réunis symboliquement devant l'ARS Grand Est, un an après le début de la grande manifestation du 16 juin 2020.

L'objectif était de rappeler et de médiatiser le fait que le Ségur n'avait rien réglé, que les injustices dans les revalorisations devaient cesser, qu'il était urgent de remettre des moyens humains et de rouvrir des lits !!!

### Assemblée Générale de la CGT du CPN le 14 septembre 2021

Une vingtaine de militants de la CGT a été porter une motion à la Direction pour dénoncer la perte de sens, l'urgence à repenser le soin en psychiatrie dans notre établissement et dénoncer également les menaces de suspension de collègues dans un contexte sans précédent de manque d'effectifs.



### Autres dates de mobilisation à retenir :

**Le 28 septembre : journée nationale de mobilisation pour les psychologues et dans la psychiatrie.**

**Un rassemblement est prévu à 14h devant l'ARS et une délégation sera reçue à 14h30.**

**Le 5 octobre : journée de mobilisation interprofessionnelle pour les salaires, l'emploi et contre la réforme de l'assurance-chômage et le projet de réforme des retraites.**

**Rassemblement à partir de 14h Place Dombasle à NANCY**



*Plus d'infos et photos/vidéos sur notre Facebook @cgtcpnlaxou*

**TU VEUX :**  
**FAIRE VALOIR TES DROITS**  
**PRÉSERVER L'EMPLOI**  
**UN MEILLEUR SALAIRE**  
**GARANTIR TON AVENIR**  
**LUTTER CONTRE**  
**LES DISCRIMINATIONS**  
**ÊTRE ENTENDU**  
**SYNDIQUE-TOI !**



## Pourquoi se syndiquer à la CGT du CPN ?



Parce que nous **DÉFENDONS les intérêts de TOUS les salariés**, mais aussi **des valeurs humaines fortes** : de solidarité, de liberté, d'égalité, de démocratie, de paix et de lutte contre toutes formes de discrimination et d'exclusion.



Parce que nous **défendons notre hôpital** et le **service public** et **exigeons des moyens** pour permettre des prises en charge de qualité.



Parce que chaque point de vue est important, chacun(e) peut exprimer ses aspirations et les faire progresser par la force du **« tous ensemble »**

Notre **force** à la CGT du CPN : **des COLLÈGUES militants dans les services** qui partagent vos quotidiens de travail. Toutes les professions du CPN y sont représentées et tu y as toute ta place.

### Etre syndiqué-e à la CGT ouvre des droits :



**Droit de participer et de décider** : chaque **syndiqué donne son opinion, débâte et participe** à la prise de décision, peut s'impliquer dans la vie syndicale et y exercer des responsabilités s'il le souhaite



**Droit de se former** : la formation syndicale est un droit pour tous les syndiqués salariés. La CGT propose plusieurs types de formation de caractère général ou spécifique (chaque syndiqué a droit à 12 jours par an)



**Droit à l'information** : la CGT du CPN dispose d'une presse confédérale ouverte sur le monde du travail, utile pour solidariser les intérêts, construire les luttes et permettre la réflexion et l'échange collectif.

**Droit à une réduction d'impôts** : 66% de la cotisation syndicale est déductible

### Comment me syndiquer ?

Viens nous voir ou appelle nous les mardis ou vendredis au local CGT pavillon Raynier, remplis le bulletin ci-dessous ou télécharge le bulletin d'adhésion sur notre site internet [www.lacgtducpn.com](http://www.lacgtducpn.com)

**Toi aussi, rejoins la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale du CPN !**

✂-----

### Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM :..... Prénom :.....

Je Souhaite :

- prendre contact  
 me syndiquer

Adresse :.....

Code Postal :..... Ville :.....

Service :..... N° tel :.....

Bulletin à renvoyer à la CGT du CPN, 1 rue du Docteur Archambault – BP 11010 – 54 521 LAXOU  
 Tel : 03.83.92.51.93 – Fax : 03.83.92.51.92 – mail : [cgt@cpn-laxou.com](mailto:cgt@cpn-laxou.com) – site internet : [www.lacgtducpn.com](http://www.lacgtducpn.com)

## Taux de promotion, avancements, nouvelles grilles

Connaissez-vous  
**VOS DROITS?**

Les grilles indiciaires rénovées suite au 2ème volet du Ségur sont disponibles sur le site internet de la CGT :

[www.sante.cgt.fr/Grilles-de-revalorisation-des-salaires-suite-au-Segur-de-la-Sante](http://www.sante.cgt.fr/Grilles-de-revalorisation-des-salaires-suite-au-Segur-de-la-Sante)

Des livrets peuvent vous être adressés sur simple appel au 51-93 ou mail à [cgt@cpn-laxou.com](mailto:cgt@cpn-laxou.com)

Concernant les **avancements de grade**, la CGT a obtenu confirmation par la DRH que les tableaux des promouvables soient communiqués prochainement.

Cette année, ce sera uniquement à l'ancienneté.

N'hésitez pas à nous consulter, vos représentants CAPL sont à votre écoute.

## ASA pour classe fermée à cause du COVID

Lorsqu'ils ne peuvent pas télétravailler, les fonctionnaires travaillant plus de 28 heures hebdomadaires sont placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) et sont indemnisés à 100 % de leur rémunération.

Ils doivent fournir à leur employeur :

- un justificatif de l'établissement attestant que l'enfant ne peut être accueilli ou d'un document de l'Assurance maladie attestant que leur enfant est testé positif au Covid ou considéré comme cas contact à risque ;
- une attestation sur l'honneur qu'il est le seul des deux parents demandant à bénéficier d'une ASA pour les jours concernés.

Le protocole sanitaire prévoit qu'en classe de **maternelle** et de **primaire**, tout cas de Covid-19 détecté donne lieu à une **fermeture de la classe durant 7 jours**. Tout élève positif devra respecter un **isolement de 10 jours**.

**Au collège et au lycée, les élèves cas contacts qui ne sont pas vaccinés ou immunisés doivent s'isoler pendant 7 jours.**

## Majoration exceptionnelle heures sup'

Un décret publié le 21 août 2021 réinstaura le dispositif temporaire de majoration des heures supplémentaires pour les soignants travaillant dans des zones de circulation active du virus.

Ainsi, au plus tard au 1er janvier 2022, les heures sup' réalisées entre le 2 août et le 31 octobre 2021 devront être payées sur la base suivante :

- Coefficient de 1,875 pour les 14 premières heures
- Coefficient de 1,905 pour les suivantes

La liste des établissements éligibles est comme toujours établie par l'Agence Régionale de Santé.



## Cette page est la vôtre

*Déjà mis en œuvre il y a quelques années dans votre gazette, l'équipe syndicale vous propose à nouveau un espace dans lequel nous pouvons publier vos articles ... alors, merci d'avance pour votre contribution, chères lectrices, chers lecteurs !*

**Venus de toute la région, ils étaient près de 500 à se réunir ce mercredi 1er septembre 2021 dans les locaux bisontins de Jussieu pour un ultime hommage collectif à Moussa Dieng.**

Aux côtés de ses collègues, très émus, se tenaient d'autres ambulanciers privés comtois, mais aussi des pompiers, des policiers, des gendarmes, des soignants du CHU voisin, des membres du Samu ou de la sécurité civile... Encadrée d'élus et du préfet du Doubs, la ministre déléguée à la Santé Brigitte Bourguignon est venue de Paris pour elle aussi prononcer un discours en mémoire de Moussa, poignardé par un patient dérangé psychologiquement, samedi 28 août à Planoise.

**Le secouriste sera décoré de la Légion d'honneur à titre posthume, a annoncé la ministre, dans une ambiance digne mais pesante.**

**Ce nouveau drame donne quand même à réfléchir :**

**Monsieur Macron et son ministre de la santé sont coupables de la mort de Moussa pour non assistance à personne en danger !**

Depuis le début du quinquennat de M. Macron les passages à l'acte des personnes atteintes de troubles mentaux explosent et deviennent des faits divers de délinquance.

**Ces personnes nous les connaissons, les avons côtoyées, prises en charge.... et perdues de vue.**

**La politique libérale de la santé, la casse du service public, les fermetures de lits et des Centres Médico Psychologiques sont directement liées à ces drames "de la folie pas ordinaire".**

**Combien de patients ne sont plus suivis, combien de psychotiques sont en rupture de traitement ?**

**Depuis le début de l'année, il n'y a pas une semaine où un malade "dérangé psychologiquement" fait la une des faits divers !**

**Bien souvent, ce sont les forces spéciales de police ou de gendarmerie qui interviennent, avec le résultat que l'on connaît.**

Le gouvernement et certains professionnels de la santé mentale collaborent malheureusement au discours de Macron sur le tout sécuritaire en banalisant ces passages à l'acte.

**C'est plus simple de donner une médaille à un mort et de montrer du doigt le "fou", que de donner des moyens aux professionnels.**

**Merci pour cette réaction.**

**La CGT du CPN a alerté au fil des ans la Direction qu'un tel drame aurait pu se produire chez nous aussi.**

**Nous attendons d'ailleurs toujours une convention Santé/Police/Justice pour, entre autres, mieux coordonner/sécuriser les prises en charge à domicile ... et concernant la casse du secteur en psychiatrie, nous ne pouvons qu'être d'accord avec l'analyse ci-dessus !**

**Si nos lecteurs souhaitent aussi franchir le pas, écrire un article ou nous transmettre une photo, contactez-nous par mail à [cgt@cpn-laxou.com](mailto:cgt@cpn-laxou.com)**

## Paroles de soignants

**Il y a 20 ans, j'ai fait le choix de travailler à l'hôpital public... jeune diplômée d'assistante sociale, j'avais mille chose en tête et j'étais surtout remplie d'envie et je mesurais la chance de travailler dans le public qui implique dans ses valeurs notamment l'absence de discrimination et le devoir de soigner chacun, quels que soient son état de santé, ses origines et sa situation sociale.**

Pendant ces 20 années, j'ai été confrontée aux différentes réformes de l'hôpital public, aux restructurations de services, des fermetures de lits d'unités.. J'ai dû dire au revoir à des équipes, à des collègues et des patients... j'ai dû m'adapter à des nouveaux termes (gouvernance, pôle d'activité, DMS, PMSI,...) et à des nouvelles logiques comptables...

Mes missions ???

Définies par un joli décret de 1993 qui dit principalement que je dois, dans le respect de la personne et de ses droits, aider les patients, les personnes accueillies et les familles, qui connaissent des difficultés sociales, à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie et, si nécessaire, à faciliter leur insertion sociale et professionnelle. (...)

**Ce qui n'était pas écrit**, c'est que je serais aussi le témoin de la dégradation de l'hôpital public et donc de la dégradation des soins qu'on peut proposer aux patients, que je verrais mes collègues être abimés, épuisés par le manque de moyens d'effectifs, le manque de reconnaissance, que je serais à l'écoute et que je partagerais avec eux cet épuisement, cette rage parfois, qui s'exprime quand on se sent impuissante et pas écoutée quand on parle de nos difficultés, de nos besoins (qui ont pour seule fin de pouvoir accueillir et soigner nos patients de la meilleure façon qui soit !)

Car oui, moi, j'ai à cœur et j'ai toujours cette envie de placer le patient, nos patients au cœur de mes accompagnements... De pouvoir avec mes collègues échanger sur les situations, comprendre ce qu'il se passe pour lui à la fois dans son histoire et dans les troubles qu'ils présentent, de recevoir les familles, écouter leurs difficultés, leurs souffrances, essayer de donner un sens à ce qui arrive, les accompagner dans ce qu'ils vivent. Bien sûr, ce n'est pas toujours facile quand on manque de structures, d'équipe, de moyens. On fait face parfois à des logiques de pôles incompréhensibles.

On bricole parfois dans les prises en charge mais **le Patient reste notre priorité.**

**Ce métier, ces équipes, je les aime, je n'ai pas de honte à l'écrire, mais ... :**

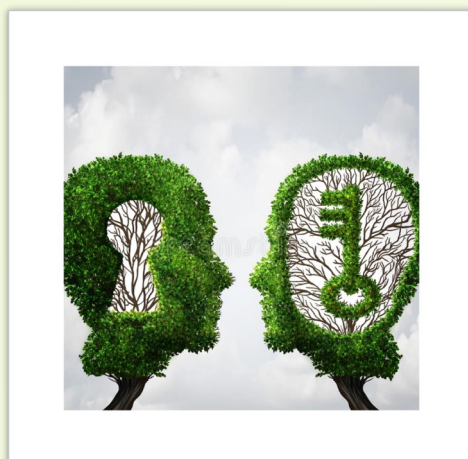
- je suis épuisée ... épuisée de voir mon hôpital public s'effondrer, de voir l'accueil de nos patients se dégrader car le manque de moyen fait qu'on limite les accompagnements, les activités, tout ce qui fait sens dans le soin

- je suis en rage... en rage de ne pas être entendue dans ce que je vis au quotidien et de ce que je vois et entend dans les services, de cette maltraitance institutionnelle organisée qui me percute violemment dans les réponses que la Direction fait face à nos sollicitations qui ne sont là que pour améliorer nos conditions de travail et permettre des prises en charge adaptée et de qualité à nos patients qui sont déjà bien fragilisés.

**Mais je suis surtout en lutte...** En lutte pour ces valeurs auxquelles je crois et que je ne veux pas abandonner là au détour des années de ma carrière qui défilent .. en lutte pour mes collègues maltraités qui n'ont pas toujours la force de s'opposer, de lutter et de croire que tous ensemble on peut y arriver.. en lutte car je veux croire que c'est possible que les choses changent et qu'un jour au détour d'une instance, d'une réunion, d'un entretien, une oreille bienveillante sera à l'écoute et mettra tout en œuvre pour que l'hôpital soit ce qu'il doit être : un lieu sécurisé pour nos patients où ils pourraient bénéficier des meilleurs soins et de tout l'accompagnement nécessaire... Un vrai hôpital public.

VJ

## Paroles de soignants



Une histoire sans fin ?

Mars 2020 était le début d'une nouvelle ère, sidérés que nous étions par les annonces gouvernementales : fermeture des écoles, confinement général de la population, nous faisons face à l'urgence, et à l'hôpital une médecine de guerre se mettait en place.

Depuis mars 2020, je suis en colère, et je n'arrive pas à décoller... Combien d'inepties, d'incohérences, de contradictions éruptées par l'empereur Macron depuis plus d'un an et demi ? De confinement en couvre feu, d'état d'urgence en interdiction, chacun cherche à rester à flot.... Mais la ligne de flottaison est pour le moins mouvante.

Et à l'hôpital ?

Rien de nouveau ! On ferme des lits et Véran vient se pavaner devant le CHU, les soignants démissionnent et on promeut des supers managers.

A part ça ?

La nouvelle gouvernance nous sauvera : « mieux manager pour mieux soigner », et voilà que la novlangue vient à notre secours.

**Je suis psychologue, concernée par la parole et aussi par tous ces dispositifs (chèque psy, ...) qui fleurissent comme des pissenlits au milieu des fraisiers. Autant dire qu'en juillet ils sont montés en graine depuis longtemps...**

**J'ai choisi comme outil théorique, technique et clinique la psychanalyse.... Je ne lâcherai pas. Ecouter, et donner à la parole l'importance qu'elle doit avoir me semble plus que jamais nécessaire.**

Je refuse ce langage creux et vide d'aujourd'hui, ce langage constitué d'acronymes, cet outil qui ne permet pas de penser sauf le discours dominant, choisi par d'autres.

Je veux garder et donner à mes patients des outils pour penser, prendre leur vie en main, faire des choix.

Penser, critiquer, choisir.... Est-ce encore possible dans l'immonde d'après ? J'ose le croire.

En juin 2020, on pouvait lire à l'entrée de notre hôpital : « pas de retour à l'anormal ».

**Je continue à avoir envie de contribuer à un hôpital public de qualité, d'une société où il y aurait de la place pour chacun, où chacun serait libre de ses idées... alors je tiens bon. Si je renonçais, je ne serais plus en colère, mais....**

VT

## Nos comptes-rendus

*Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus des groupes de travail, des instances CHSCT, CTE, Conseil de Surveillance et CME sur notre site internet : [www.lacgtducpn.com](http://www.lacgtducpn.com) ainsi que de nombreuses analyses sur les CAPL et leur fonctionnement. Vos représentants CGT sont à votre écoute pour toute question.*

## Conseil de Surveillance du 24 juin 2021

### Bilan social :

La DRH se vante de bons résultats, avec une augmentation des effectifs. Ces derniers sont à relativiser car en effet, il faut tenir compte des effectifs supplémentaires consécutifs au rattachement du CSAPA !?

**La CGT explique aux membres du Conseil qu'il n'y a pas plus de personnel dans les unités et que le problème d'effectif est croissant sur l'établissement avec le non remplacement des agents en maladie, des vacances réduites pour les congés d'été et un problème d'attractivité de l'hôpital !**

La DRH donne de bons chiffres sur le nombre d'accidents de travail.

**La CGT rééquilibre une fois de plus les débats : de nouvelles méthodes font en sorte que les agents ne déclarent pas leurs AT. A l'aide d'un management culpabilisateur et inquisiteur, cela permet d'éviter des déclarations d'AT. Le logiciel ENNOV sert également aujourd'hui de rempart à la déclaration. L'info reste au niveau du logiciel et ne permet pas d'être clairement analysée au niveau du CHSCT dans son rôle de prévention des risques professionnels.**

**La CGT alerte sur la politique d'attractivité et propose de revoir la période de stagiarisation à la baisse, une prime à l'embauche et la rémunération de la dernière année d'étude à l'IFSI en échange d'un engagement à servir. Elle insiste sur le caractère urgent de ces dispositions compte tenu du recrutement pour la clinique privée de Toul qui débute fin septembre.**

### Compte financier et proposition d'affectation des résultats 2020 :

**Trésor de 18 millions d'euros, excédant de 3,4 millions d'euros.**

Madame Thil, trésorière (qui pour rappel refusait d'octroyer le CTI aux agents des structures médicosociales rattachées au CPN) qualifie ces résultats d'exceptionnels.

On se serait cru à une assemblée générale de chez Goldman Sachs qui galvanise ses actionnaires en annonçant les sommes d'argent dérobées aux travailleurs.

**La CGT dénonce cette gestion austère, l'hôpital n'ayant pas vocation à rentabilité. Pour autant, le CPN poursuit sa politique de privatisation avec la crèche sacrifiée à LPCR, le bio nettoyage offert pour 3,5 millions d'euros à l'entreprise ELIOR qui pratique l'esclavagisme moderne.**

**La CGT dénonce fermement les 400 000 euros spoliés aux usagers par le biais de la facturation des chambres seules même si le patient est contraint d'y être installé en fonction de son état de santé. C'est une honte absolue, la CGT sera soutenue par la présidente du conseil (Mme SILVESTRI), le Dr Beau et l'UNAFAM.**

Pour autant, le vote sera POUR à l'unanimité sur ces 2 dossiers.

*Madame Silvestri revient sur la problématique de la crèche et demande qu'un bilan soit réalisé pour septembre ce qui ne semble pas enthousiasmer la Directrice.*

**CS du 24 juin 2021 (suite)**

En fin de séance, le Dr Beau prend la parole pour lire un document de son syndicat (SPH) qui dénonce l'état des soins en psychiatrie.

Le Dr Tennenbaum, médecin généraliste, prend le relais pour alerter avec force sur l'état de la médecine générale de ville avec une baisse du nombre de médecins de 30% d'ici 5 ans. En outre, il alerte également sur le nombre exponentiel de demandes de consultation pour de la psychiatrie en médecine de ville. Ses confrères sont en effet débordés.

La CGT du CPN confirme cette tendance du tout libéral, politique organisée par le ministère et ses ARS pour limiter les prises en charges dans la santé publique. Cette politique, vieille d'au moins 20 ans, entraîne des fermetures de lits de services, de CMP pour basculer les soins sur le privé. Plus spécifiquement, la CGT explique qu'avec l'ouverture prochaine du service « écoutant suicidant », le problème va prendre de l'ampleur. En effet, les orientations médicales de cette structure sont d'envoyer au maximum les patients en souffrance et en crise vers le libéral.

Le Dr Gara, représentant ARS, pourtant premier concerné sur le sujet ne daignera pas lever le nez de sa tablette visiblement bien utile pour lui éviter toute reconnaissance de responsabilité en la matière.

*A la fin de séance, Madame Silvestri annonce que ce Conseil de Surveillance est son dernier. La CGT du CPN la remercie pour les soutiens qu'elle a pu apporter aux personnels face à la gestion féroce de la Direction du CPN.*

JB

**Instances du mois d'octobre : les questions CGT**

CHSCT du 5 octobre 2021

CTE du 12 octobre 2021

**Pour le CHSCT du 5/10 :**

- 1) Unité A (surnuméraires, recrutements, violences, organisation du travail, ...)
- 2) Contrôle de la qualité de l'air (réglementation et mesures prises)
- 3) UAUP (point sur le fonctionnement du service et les conditions de travail)
- 4) Doublements de postes et retours sur situation estivale
- 5) Point antenne de Lunéville

**Pour le Comité Technique d'Établissement du 12/10 :**

- 1) Point sur les mesures prises suite à l'obligation vaccinale (suspensions, accompagnements, ...)
- 2) Accord d'attractivité et de fidélisation des professionnels du CPN (relance)
- 3) Protection fonctionnelle au CPN ?
- 4) Réglementation Générale de Protection des Données Personnelles : dispositifs en place au CPN, référent, bilan, ...
- 5) Convention de télétravail
- 6) Procédure accidents de travail et nouvelle réglementation CITIS

*Nos comptes-rendus seront diffusés dans les prochains jours suivant ces instances.*

## Commission de Formation du 15 septembre 2021

**Point d'avancement du plan de formation 2021** : aucune avancée compte tenu du retard dans la réception des demandes remontées lors des entretiens individuels.

La CGT du CPN avait pourtant précocement alerté la Direction à ce sujet au vu du démarrage bien laborieux de la campagne d'entretien évaluation.

Domage pour les agents ... dont les demandes sont reportées pour examen au 10 novembre prochain.

**Présentation des demandes de Compte Personnel de Formation (CPF)** : seules trois demandes ont été reçues !!! Au regard de la pertinence de ces demandes, il sera demandé à 2 de ces agents de repréciser leurs attentes notamment du point de vue clinique. Un dossier est refusé d'office compte tenu que la formation n'est pas inscrite au RNCP (donc non certifiée CPF)

**Plan de formation suivi financier** : enveloppe réajustée à + 122 436 euros.

Sont donc proposés :

- +40 000 euros pour l'enveloppe dédiée à l'apprentissage. Cela concerne principalement des catégories de personnel technique.
- +30 000 euros pour les études promotionnelles
- +10 000 euros pour l'adaptation à l'emploi.
- +20 000 euros pour les axes institutionnels à cause du projet d'établissement.



### **Certification QUALIOP1 :**

La formation continue est maintenant contrainte de justifier à tous niveaux les dépenses engagées dans son budget. Cette rigueur entraîne une forte augmentation de la charge de travail, soulignée pour sensibiliser le DRH, mais apportera un nécessaire contrôle sur les appels d'offres, les orientations de la formation continue. Cela complètera l'action de la CGT et de la responsable de la formation continue pour rétablir de la transparence dans l'attribution des marchés et une réelle équité pour les agents.

JB

## Réunion procédure AT du 17 septembre 2021

Depuis des années, la CGT dénonce la sous-déclaration institutionnalisée des Accidents de Travail (AT) au CPN mais surtout l'absence de tout travail en lien avec le CHSCT en termes de préventions des risques professionnels (enquêtes CHSCT en cas d'accident grave ou récurrent)

Conviée à une nouvelle réunion, la CGT a toutefois réussi à obtenir quelques avancées auprès du nouveau DRH et de la directrice de site :

- **un renvoi d'un lien sur chaque ENNOV d'AT avec les documents à remplir et la procédure RH à suivre**
- **Un travail pour mettre enfin en place une protection fonctionnelle pour les agents victimes de violence**
- **Un projet de registre dématérialisé pour computer les accidents bénins (sans arrêt)**



Malheureusement, la méfiance persiste et la Direction se refuse à nous associer davantage dans un travail d'enquête sur les causes des accidents (comme le prévoit la réglementation et le règlement intérieur du CHSCT), sauf cas très graves ...

EF

## En phase avec l'époque ...

La Direction du CPN, pour être raccord avec la politique néolibérale décomplexée du gouvernement Macron applique les mêmes principes.

En effet, cet été, alors que l'hôpital croule sous le manque d'effectif, avec des carences historiques de personnel et un épuisement de ceux qui sont encore en activité, notre nouvelle Directrice fait visiblement faire des travaux dans son logement de fonction à l'entrée de l'hôpital. Des camions de la société GENIE CLIMATIQUE ont par exemple été remarqués pendant plusieurs jours stationnés devant cette très belle maison de maître, suscitant quelques appels indignés de collègues ...



Après le départ en retraite de l'ancien Directeur qui a pu profiter (statut oblige) de cette vaste demeure et de son parc d'agrément pendant 11 ans, tous frais payés (électricité, eau, chauffage, taxes etc.), il était sans nul doute nécessaire de la rajeunir un peu.

Alors que des agents travaillent dans des conditions déplorables tant dans le dimensionnement RH que dans l'insalubrité des locaux (Brudchoux, Bonvol, Maison des Addictions, CSAPA Lunéville,...), notre directrice peut dignement aller se ressourcer dans sa jolie maison après une rude journée de travail.

C'est ainsi que tout est bien à sa place : tel le patron qui peut profiter de ses avantages bien tranquillement chez lui pendant que ses ouvriers triment et galèrent pour obtenir un minimum de confort, nos dirigeants d'hôpitaux assument de pouvoir bénéficier d'un certain train de vie.

### Le concept de luttes des classes n'est finalement pas si désuet !

Même si c'est légal, on peut comprendre que ça interroge quelques-uns.

**La CGT rappelle les règles en vigueur dans l'attribution et la rénovation des logements de fonctions (décret n°2010-30 du 8 janvier 2010) :**

- **gratuité du logement nu et dépourvu de meubles,**
- **fourniture à titre gratuit (électricité, chauffage, gaz, eau, ...),**
- **les dépenses d'investissement et de gros entretiens doivent faire l'objet d'une présentation aux instances délibérantes (Conseil de Surveillance et CTE)**

**Attendons sur ce dernier point de voir si la transparence est totale ou si on continue comme avant de passer les choses sous silence ...**

JB et EF

## Création de « postes »

Pour reprendre l'édito de notre Directrice se félicitant de l'augmentation des effectifs, il est vrai qu'au CPN, on crée des postes ces derniers temps. Postes certainement hautement nécessaires puisque notre établissement a réussi à s'en passer auparavant ... mais, passons.

C'est ainsi que nous ne pouvons que nous interroger en voyant publier certains profils de postes :

- **une coordinatrice des secrétariats médicaux à la DRH (une secrétaire médicale pour diriger plus de 80 secrétaires !?)**
- **Un coordonnateur du Projet Territorial de Santé Mentale au sein de la Direction de la Stratégie, de l'Innovation, des Coopérations et de la Communication (rien que ça !)**

Et pendant ce temps, dans les services de soins, vogue la galère ...!!!

EF

## La CGT du CPN : les collègues à mes côtés pour vous défendre et vous informer !

- ↪ Des militants engagés présents au quotidien dans les services
- ↪ Une équipe CGT disponible pour échanger dans ton service ou au local syndical les mardis et vendredis



**51-93**

*La CGT rappelle que chaque agent dispose d'une heure d'information syndicale par mois et cumulable sur un trimestre, sur le temps de travail pour venir nous rencontrer au local syndical (décret n°86-660 du 19 mars 1986 - article 6)*



### Toute l'info directe et locale sur Facebook CGT CPN Laxou

- des photos et vidéos de nos manifs,
- des informations pratiques,
- des articles de presse et des vidéos,
- des liens sur l'actualité,
- les luttes dans d'autres établissements, ...

**N'hésitez pas à vous abonner,  
à liker et à partager !**



**UNE ALTERNATIVE A L'INFORMATION INSTITUTIONNELLE**

***POUR ALLER PLUS LOIN***  
***Retrouvez l'intégralité de nos infos***  
***et analyses sur***  
**[www.lacgtducpn.com](http://www.lacgtducpn.com)**